

Les Anciens Véhicules d'Ille et Vilaine

L'AVIV, un Club qui roule

L'AVIV réunit les passionnés et amoureux de « tout ce qui roule », de la moto 50 cm³ au poids-lourd, en passant par les limousines, torpédos et autres berlines qui ont parcouru les routes de nos grands parents depuis la fin du 19^{ème} siècle.

L'AVIV est la réunion de sympathiques mordus dont le seul objectif est de vivre leur passion et de la faire partager au plus grand nombre.

Chaque mois, les adhérents reçoivent un courrier d'information rappelant les activités du Club, le programme des sorties, complété d'une rubrique très appréciée : les petites annonces vente de pièces, de véhicules, bonnes adresses etc..

Chaque année, le Club édite un bulletin qui résume par le texte et l'image l'activité de l'association pour les douze mois écoulés.

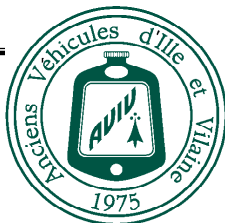
Si par leur nombre, les autos constituent l'une des activités principales, l'AVIV s'adresse aussi aux amateurs de deux roues grâce à une section motos très dynamique où les « Gnome et Rhone », « Vélocettes », « Indian » et autres « Motobécane » sont les bienvenues.

L'AVIV est également ravie d'accueillir les tracteurs et utilitaires confirmant ainsi l'intérêt des adhérents pour

Les Manifestations de l'AVIV

En dehors des sorties, plusieurs fois dans l'année, les adhérents se retrouvent pour des soirées conviviales, des voyages pour visiter des salons ou autres manifestations etc..

Dès les beaux jours, lorsque les véhicules sortent de leur « hibernation », l'AVIV organise une douzaine de sorties et rallyes, qui sont autant d'occasions de rouler, de se retrouver en famille et entre amis pour ce qui est la raison d'exister du Club: L'Automobile au sens large .



Depuis 1975

C'est en 1975, que le Club qui allait, plus tard, prendre le nom d' AVIV « Anciennes Voitures d'Ille et Vilaine » donnait son premier tour de manivelle.

Sous l'impulsion d'un jeune technicien, le club réunissait, sous le nom de « Cercle Citroën de Bretagne », les rares passionnés des voitures de la marque aux chevrons.

L'afflux de nouveaux adhérents et de véhicules de marques différentes amenait l'association à changer de nom pour une appellation moins «sectaire»; le « Cercle Citroën de Bretagne » devenait officiellement l'AVIV le 18 décembre 1978.

Par la suite, les « Anciennes Voitures » devaient céder le pas aux « Anciens Véhicules » motos, utilitaires et autres tracteurs ayant rejoint le club.

La Sauvegarde du Patrimoine Automobile

Au delà de la simple satisfaction qu'éprouve le passionné à rechercher, trouver, restaurer puis à rouler dans une « Ancienne », il est indéniable que, par leur action, les Clubs, tels l'AVIV, participent efficacement à la sauvegarde du patrimoine automobile.

En incitant et en favorisant la remise en état de ces véhicules quelquefois oubliés, l'AVIV permet aux jeunes et aux moins jeunes de découvrir les moyens de locomotion automobile qui ont participé à la vie de leurs parents et grands parents.

Plus d'un siècle d'existence pour ce phénomène qu'est l'Automobile nous persuade chaque jour que par la restauration et l'entretien de nos « Anciennes » nous participons pleinement à la sauvegarde de notre patrimoine et de notre Histoire.

SIEGE SOCIAL : Maison des Associations 6 cours des Alliés 35 000 RENNES

Contact et correspondance : Claude Hivert 13 rue du Clos Paturon
35520 CHAPELLE DES FOUGERETZ - Tél.02 99 66 45 05

ADRESSE E-MAIL : aviv@voila.fr

✂-----

BULLETIN D'ADHÉSION

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

TÉL :

E-MAIL :

VÉHICULE(S) :

Marque(s)

Type(s)

Année(s)*

* Autos antérieures au 01 01 1968 – Motos antérieures au 01 01 1966 – Autres cas nous consulter

Merci de retourner ce bulletin accompagné de la cotisation (Chèque de 34 € à l'ordre de l'AVIV)
au trésorier du Club :
Jean Jacques FERVEL
11 avenue François Mitterrand
35 135 CHANTEPIE

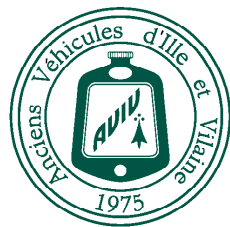
Les Manifestations et Services ouverts aux adhérents.

- Tour d'Ille et Vilaine
- Rallye de l'AVIV
- Participation à des salons spécialisés
- Réunions et sorties inter-clubs.
- Journée Rétromobile
- Soirée annuelle
- Service assurances
- Bulletin et courrier

ANCIENS VÉHICULES D'ILLE ET VILAINE

Association déclarée régie selon la loi du 1^{er} juillet 1901

SIEGE SOCIAL : Maison des Associations 6 cours des Alliés
35000 RENNES



Affiliée à la FFVE

